



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse-Normandie

Demande n° S3LP120002076

Dénomination nationale : Logistique

Spécialité : Logistique de distribution et logistique au service du e-commerce

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2003 sous l'intitulé « Logistique de distribution et logistique électronique », est portée par l'IUT d'Alençon. Bien positionnée dans son environnement régional, elle forme des professionnels de la logistique de distribution pour répondre à des besoins professionnels réels, liés à la forte densité d'entreprises intéressées par ce type de compétences. Les métiers visés relèvent du niveau de manager intermédiaire. Les aspects professionnalisants sont très marqués et ce cursus s'effectue en alternance sous forme de contrat de professionnalisation depuis la rentrée 2008. Elle offre un large accès au recrutement avec la mise en œuvre de dispositifs de complément de formation pour les étudiants titulaires de DUT des IUT d'Alençon, Caen et Cherbourg et L2 de sciences économiques et de gestion. Dans le contexte de l'UCBN, la licence professionnelle a établi des synergies avec la licence professionnelle « Gestion de la relation clients et e-commerce » du même IUT.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	30
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	87 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	36 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) enquête interne 6 mois	65 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle « Logistique de distribution et logistique au service du e-commerce » est positionnée sur un secteur en pleine évolution et profite d'une vive implication des professionnels locaux. La présidence du conseil de perfectionnement et le pilotage de la formation sont confiés au même enseignant. Les réflexions concernant l'évolution de la formation ont conduit à une récente ouverture de l'accès à cette formation par l'alternance puis par la voie de l'apprentissage. Ceci ne doit pas faire oublier la plus value du transfert des savoirs universitaires issus de la recherche pour l'évolution des métiers et les compétences dans ce domaine, celles-ci peuvent être améliorées en majorant la part des enseignements confiés aux enseignants-chercheurs dans la formation, qui atteignent actuellement 12 %.



La réalité des partenariats professionnels se traduit par un rôle actif au sein du conseil de perfectionnement puisqu'il participe à la stratégie d'évolution de la licence professionnelle. Si l'insertion professionnelle semble satisfaisante six mois après la formation, puisque deux diplômés sur trois le sont, cette insertion correspond à un emploi de trois à six mois dans les secteurs très variés. On retrouve ensuite un quart des diplômés en poursuite d'études essentiellement dans le même secteur professionnel.

- Points forts :
 - L'attractivité de la formation.
 - Le conseil de perfectionnement.

- Points faibles :
 - La faible contribution des enseignants-chercheurs.
 - Un public pas assez diversifié (peu d'étudiants issus de L2, pas de VAE...).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé à l'établissement de mieux définir les attentes du stage et les critères d'évaluation, de mobiliser les enseignants-chercheurs du domaine. Le suivi de l'insertion professionnelle des titulaires doit être mis en œuvre afin de mettre en place des dispositifs pédagogiques correspondant à la réalité du secteur d'emploi. Il est important de suivre l'objectif d'une insertion professionnelle durable, en veillant à limiter les poursuites d'études et de déployer l'accès à la formation par la voie de l'apprentissage pour valoriser les compétences acquises au cours de la formation. L'équipe pédagogique doit se saisir du rapport d'auto-évaluation pour l'adapter comme un outil de pilotage afin d'améliorer l'analyse prospective de la formation.